Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-213501497-20260210-26_04-DE

MAIRIE DE LASSY
35 580 LASSY
02.99.42.03.33

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/02/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
17	11	13

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture D'Ille-et-Vilaine
Le : 12/02/2026
Et
Publication ou notification du : 12/02/2026

L'an 2026, le 10 février à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Lassy s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur LE CHÉNÉCHAL Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles avec l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/02/2026.

Présents : M. LE CHENECHAL Didier, Mme LEDUC Véronique, M. LE MERLUS François, M. MOULARD Hugues, Mme GALLERAND Anne – Cécile, M. GANDON Bruno, M. SOUTIF Olivier, M. BIDAN Jean-François, Mme THIBAULT Caroline Mme FOUQUART Cécile , M. SOREL Anthony.

Absents ayant donné procuration : M. BOURDEVERRE Jean-Yves à M. GANDON Bruno, M. SOUCANY David, à Mme THIBAULT Caroline.

Absents : Mme VALLEE Nadine, Mme LAMORT Emmanuelle, M. COUGOULAT Erwann, Mme LECOUF-HUBLART Delphine.

A été nommée secrétaire : M. GANDON Bruno

26-04 – FINANCES – SALLES MULTIFONCTIONS A VOCATION SPORTIVES ET ASSOCIATIVES – SOLLICITATION DE SUBVENTION ÉTAT

Monsieur Le Maire expose le projet de construction d'un bâtiment correspondant aux besoins d'un espace multifonctionnel (salles d'activités : pratique sportive, activité associative, activité culturelle), dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, d'un estimatif au stade d'études, avant-projet sommaire à 850 000,00€ HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'un soutien de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoriaux ruraux, de la Dotation de Solidarité pour l'Investissement et du Fonds Chaleur, d'un soutien du Département d'Ille et Vilaine dans le cadre de la dynamisation des centre-bourgs, d'un soutien de la région au titre du dispositif « Bien vivre Partout en Bretagne » et d'une subvention de l'Union Européenne dans le cadre du programme LEADER 2023-2027.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

DEPENSES en € HT			RECETTES		
Maîtrise d'œuvre - architecte	54 000.00 €		État (DSIL)	75 000.00 €	8.82%
Contrôle, sps	20 000.00 €		État (DETR)	65 000.00 €	7.65%
Étude de sols	1 700.00 €		État (Fonds Chaleur)	50 000.00 €	5.88%

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-213501497-20260210-26_04-DE

Travaux de construction	759 300.00 €	Région - BVEB	50 000.00 €	5.88%
Équipements intérieurs	15 000.00 €	Département :	50 000.00 €	5.88%
		EPCI (fonds de concours) :	32 500.00 €	3.82%
		Union européenne - LEADER	30 000.00 €	3.53%
		Autofinancement :	497 500.00 €	58.53%
TOTAL	**850 000.00 €**		**850 000.00 €**	100%

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

- **D'ADOPTER l'opération,**
- **D'ARRÊTER les modalités de financement,**
- **DE SOLLICITER un financement DETR/DSIL**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.**

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/02/2026
Le Maire, Didier LE CHÉNÉCHAL